

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 26/2025

### OBJET : RENOVATION ENERGETIQUE DU GYMNASSE MARCEL BANC- DEMANDE DE SUBVENTIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 juin 2023

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BETTON Daniel, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, MARKARIAN Jean- Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : DAUJAN Nicolas, BARRE Sylvie pouvoir à FAURE Nathalie, BERTUCCI Sandrine pouvoir à BLAISE Véronique, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, MAUSSERT Karine pouvoir à BRESCIANI Gaël, ORIOL Maurice pouvoir à SANDON Alain, BOUCHER-BARBAZANGES Garance.

Absents : CHALAYE Franck, LAFOND Florian, MINGORANCE Anita,  
Mme FAURE Nathalie est désignée Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des travaux de rénovation énergétique du gymnase Marcel Banc sont nécessaires.

En effet, ce gymnase a été construit au début des années 1980. Ses performances thermiques sont médiocres au regard des objectifs nationaux souhaités actuellement et son système de chauffage n'a jamais été changé, il fonctionne avec comme énergie le gaz.

Le coût total de ces travaux pour la commune est estimé à 162 229,95 € HT :

- Travaux d'amélioration thermique de la toiture pour un coût estimé à 118 769,88 € HT
- Chauffage/climatisation pour un coût de 43 460,07 € HT

### LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le projet de rénovation énergétique du gymnase Marcel Banc et son enveloppe financière tel que détaillé ci-dessus.
- Sollicite auprès l'Agence Nationale du Sport (Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative) une subvention aussi élevée que possible.
- Autorise M. le Maire à signer tous document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurool, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 27/06/2025  
Reçu en préfecture le 27/06/2025  
Publié le 27/06/2025  
ID : 026-200056547-20250623-DE\_2025\_26B-DE

